

Catalogue de formation

FORMATION EN SECOURISME CANIN

année 2019



Sherwood Animalia
10 rue de la Métallurgie
44482 Carquefou Cedex

Qui sommes-nous ?

SHERWOOD ANIMALIA est spécialisé dans la formation aux métiers animaliers ainsi que dans les perfectionnements en soin et comportement animal pour les Auxiliaires vétérinaires et ASV, les comportementalistes canin et félin, les personnes qui travaillent dans un élevage une pension ou un refuge pour animaux et les Pet-sitters.

Notre centre vous propose des formations à distance en e-learning vous permettent d'étudier à votre rythme, en fonction de vos contraintes familiales ou professionnelles, pour pouvoir aller au bout de votre passion et concrétiser votre projet de travailler dans le domaine animalier, un marché toujours en progression.

Le centre pédagogique SHERWOOD est sous contrôle pédagogique de l'Etat.



Notre centre est référencé Datadock et Pôle emploi

L'EQUIPE SHERWOOD ANIMALIA



HELENE ROBIN - Fondatrice et Directrice générale du centre pédagogique Sherwood

Passionnée à la fois par la pédagogie et les animaux depuis toujours, après avoir été éleveuse de Westies, de Sacré de Birmanie et de British Shorthair, responsable d'une pension féline et pet-sitter, j'ai créé en 2001 SHERWOOD ANIMALIA pour proposer des formations à distance dans le domaine des métiers animaliers. J'ai une petite tribu qui comprend deux chiens, quatre chats, un cheval, des poissons d'aquarium, un hamster et une tortue de terre. Toujours avide de nouvelles connaissances je continue toujours à me perfectionner en éducation canine et sur le comportement animal. J'ai notamment suivi une formation d'Intervenant Canin (Québec).



ERIC WINTZ - Vétérinaire, Formateur

Docteur Vétérinaire depuis 1993, je suis le tuteur des personnes inscrites à la formation d'Auxiliaire vétérinaire et je corrige tous les modules en lien avec les soins aux animaux sur les autres formations. J'anime également les formations au secourisme canin. Je suis à votre écoute pour vous suivre et répondre à vos questions.



AURELIE DUBREUIL - Responsable technique de la plateforme e-learning.

Je suis votre interlocutrice pour toutes les questions techniques sur la plateforme, notamment au moment de l'inscription.

J'ai le plaisir d'avoir à la maison un Bouledogue français et un Cané corso avec qui je participe à des séances d'éducation.

FORMATIONS EN SECOURISME CANIN



POURQUOI SUIVRE UNE FORMATION EN SECOURISME CANIN

Le chien peut être victime d'un accident ou faire un malaise. Que vous soyez propriétaire d'un chien, ou un professionnel en lien avec le domaine canin : dog-sitter, toiletteur, éleveur, éducateur canin, etc... vous pouvez vous retrouver dans une situation d'urgence où il sera très important de maîtriser des gestes de premiers secours avant de se rendre le plus rapidement possible chez le vétérinaire le plus proche.

Nos stages, ouverts à tous, vous apportent les connaissances de base pour appréhender correctement la situation et savoir comment réagir en cas d'accident, de blessure ou de malaise et comment faire pour transporter l'animal chez le vétérinaire tout en le protégeant.

ORGANISATION DES FORMATIONS

Nos formations, animées par un vétérinaire, se déroulent sur une journée (samedi ou dimanche) en petits groupes de 10 personnes maximum, afin que chacun puisse avoir le temps de réaliser tous les exercices.

Dates : nous contacter au 02 28 23 90 90 pu par mail : sherwood.animalia@gmail.com

ou consulter le calendrier de nos stages sur notre site internet.

Formation en secourisme canin

PUBLIC

Toute personne souhaitant être capable d'assurer les premiers soins aux chiens avant de consulter le vétérinaire :

- Propriétaires de chiens (adultes et enfants de + de 12 ans)
- Auxiliaires vétérinaires
- Eleveurs
- Toiletteurs
- Pensionneurs pour animaux
- Pet-sitters
- Educateurs canins, ...

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis

FORMULE DE FORMATION

Stage en centre de formation

DUREE

6h

METHODE PEDAGOGIQUE

Exercices pratiques et manipulations.

Formateur :

Dr Eric Wintz, diplômé de l'école vétérinaire de Nantes, vétérinaire en exercice depuis plus de 20 ans.

TARIFS

90 € / personne

VALIDATION

Un certificat de formation est remis en fin de parcours.

OBJECTIFS

- Etre capable de prendre en charge son chien en cas d'accident.
- Savoir assurer les premiers soins avant de consulter le vétérinaire.

PROGRAMME DE FORMATION

- **L'anatomie du chien**
- **Les constantes physiologiques (température, ...)**
- **Protéger, alerter, prévenir**
- **Porter un chien**
- **Dégagement d'urgence**
- **Les urgences vitales (cardio-respiratoires)**
- **Les hémorragies**
- **Plaies, brûlures et pansements**
- **Accidents de la route (immobilisation)**
- **L'inconscience (malaise vagal)**
- **Coup de chaleur**
- **Paralysie (hernie discale, ...)**
- **Dilatation, torsion**
- **Intoxication et envenimation**
- **Accidents oculaires**
- **Hypothermie et engelures**
- **L'A.V.C.**
- **Réanimation des nouveau-nés**
- **La trousse des 1ers secours (antiseptique, compresses, bandes, ...)**

FORMATION AU SECOURISME CANIN



M. Mme

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel portable :

E-mail :

Autres personnes inscrites :

Nom et prénom :

Age (si enfant mineur) :

Nom et prénom :

Age (si enfant mineur) :

Nom et prénom :

Age (si enfant mineur) :

Nom et prénom :

Age (si enfant mineur) :

Nom et prénom :

Age (si enfant mineur) :

Nom et prénom :

Age (si enfant mineur) :

Comment avez-vous eu connaissance de notre organisme :

FRAIS PEDAGOGIQUES

Date choisie :

Nombre de personnes inscrites :

- Tarif par personne : 90 €
- Pass famille (à partir de 2 personnes de la même famille) : 70 € / personne

SOIT UN TOTAL DE : €

FINANCEMENT PERSONNEL :

- Règlement total à la demande d'inscription, soit :€
- Règlement échelonné :
 - Formule 1 : sur 2 mois, soit 2 chèques de..... € à joindre impérativement à l'inscription
 - Formule 2 : sur 3 mois, soit 3 chèques de..... € à joindre impérativement à l'inscription

PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR UN ORGANISME OU VOTRE EMPLOYEUR :

Organisme financeur ou employeur financeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Personne à contacter :

Montant de la prise en charge :€ - Reste dû à votre charge (en cas de prise en charge partielle) :€

-
- Je certifie exacts tous les renseignements mentionnés sur ce document et demande mon inscription.
 - J'autorise Sherwood Animalia à utiliser mes coordonnées personnelles (téléphone et email) pour me communiquer les informations commerciales sur les formations ou services. Je contacterai, par email ou téléphone, le centre Sherwood dans le cas où je ne voudrais plus que ces informations me soient communiquées.

Fait à :

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ».)

Le :

Fiche d'inscription à retourner avec votre règlement par chèque à :

SHERWOOD ANIMALIA

10 rue de la Métallurgie 44482 CARQUEFOU cedex

Mail : sherwood.animalia@gmail.com

Tél : 02 28 23 90 90

CONDITIONS GENERALES DE FORMATION

Article 1 : Désignation

SHERWOOD FORMATION, qui a comme dénomination commerciale SHERWOOD ANIMALIA est un organisme de formation professionnelle spécialisés dans la pédagogie et dans la formation en soin et comportement animal dont le siège est situé au 10 Rue de la Métallurgie 44482 Carquefou Cedex.

Elle est une société enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le n° 439 354 713 000 34. Son numéro de déclaration d'activité est le 52 44 04686 44. Elle est référencée DATADOCK et POLE EMPLOI.

Le terme client fait référence à toute personne réservant ou participant à une formation dispensée par le centre pédagogie Sherwood. Le terme financeur fait référence aux organismes pouvant prendre en charge le financement d'une formation pour le compte du client (employeur, OPCA, Pôle Emploi...).

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales de formation s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le centre pédagogie Sherwood. Le fait de s'inscrire à une formation ou de passer commander sur notre site Internet implique l'adhésion entière de la part du client aux présentes conditions.

Article 3 : Conditions financières

Les prix de SHERWOOD ANIMALIA sont indiqués en net car la société n'est pas assujettie à la TVA.

En cas de financement personnel par le client, le règlement est à envoyer avec le dossier d'inscription. Pour les paiements échelonnés, la totalité des chèques doit nous être envoyée avec le dossier d'inscription et avec une date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque. Pour tout paiement par virement, le non-paiement d'une mensualité entraînera un arrêt immédiat de la formation (coupure de l'accès à la plateforme en ligne).

En cas de financement par un financeur, l'accord de pris en charge doit nous être communiqué à l'inscription. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires pourront être mises en place. En cas de prise en charge partielle, le client devra payer la différence à l'inscription et avant de commencer sa formation.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités de retard. De plus, si le client s'est engagé à s'inscrire à une formation (devis signé) avant la réception de son accord de prise en charge et que cet accord ne nous a pas été envoyé sous 48h avant le début prévu de formation, le centre pédagogique Sherwood se réserve le droit de refuser l'accès à la formation au client ou de facturer la totalité des frais de formation au client.

Article 4 : Interruption ou annulation

Toute formation commencée est due dans son intégralité même en cas d'interruption et fera donc l'objet d'une facturation au client ou à l'OPCA selon les conditions prévues. Si l'OPCA ne prend pas en charge la formation en cas d'interruption par le client, le client s'engage à régler les sommes dues.

Pour les formations en centre, en cas d'annulation par le client, le centre pédagogie Sherwood se réserve le droit de facturer au client des frais d'annulations. Si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours avant la formation, 50% du montant de la formation sera facturé au client. Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la formation, la totalité du montant de la formation sera facturé au client.

Dans le cas où le nombre de participants à une session de formation n'est pas suffisant, le centre pédagogique Sherwood se réserve le droit de décaler la session de formation à une date ultérieure. Les clients seront prévenus au minimum 15 jours avant la session prévue.

Article 5 : Durée de formation

La durée d'une formation en ligne via la plateforme et compris dans le prix de la formation est limitée à 12 mois de connexion maximum. Si le client souhaite poursuivre son parcours, il devra payer l'accès à la plateforme d'un montant de 60€ / mois supplémentaire et pour 6 mois supplémentaires maximum. Au-delà de 12 mois, le client devra repayer la totalité de la formation pour avoir accès à son parcours.

Article 6 : Devis

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seul un devis signé et tamponné ou un dossier d'inscription rempli ont des valeurs contractuelles.

Article 7 : Obligations

SHERWOOD ANIMALIA est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients. SHERWOOD ANIMALIA ne peut pas être tenu responsable des non assiduités de ses clients dans le déroulement de leur formation. Le centre pédagogique Sherwood ne peut également pas être tenu responsable des manquements à ses obligations dus à des événements extérieurs à son contrôle et dits de force majeure : maladie ou accident d'un formateur ou responsable pédagogique, catastrophes naturelles, grèves et conflits sociaux, coupure d'électricité ou des télécommunications...

Article 7 : Propriétés intellectuelles

Tous les supports utilisés et communiqués au client dans le cadre de la formation du client sont la propriété intellectuelle de SHERWOOD ANIMALIA. Toutes les œuvres originales de SHERWOOD ANIMALIA sont protégées et il est donc interdit de les reproduire, de les transmettre, de les exploiter à des fins commerciales ou de les transformer, sans un accord écrit du centre pédagogique Sherwood.

Les supports présents sur la plateforme en ligne ne peuvent pas être imprimés.

Article 8 : Programme des formations

Les programmes de formation décrit sont remis à titre indicatif. Les intervenants de SHERWOOD ANIMALIA se réserve le droit de modifier le contenu de la formation en fonction des projets, du groupe et du contexte de la formation.

Article 9 : Protection des données et confidentialité

Le client s'engage à garder confidentielles toutes les documents et informations auxquels il a accès dans le cadre de sa formation.

Le centre pédagogique s'engage à ne pas communiquer à des tiers (sauf financeur) les informations personnelles du client. Le client comprend que ses données sont stockées par le centre pédagogique Sherwood à des fins de suivi et d'information. Le client autorise le centre pédagogique Sherwood à lui communiquer les informations commerciales sur ses formations.

Le client dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification de toutes les données à caractère personnel le concernant. Le client peut exercer ce droit en écrivant par voie électronique au centre pédagogique Sherwood à sherwood@nwt.fr

Article 10 : Litige

En cas de litige entre SHERWOOD ANIMALIA et le client, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler ce litige.



10 rue de la Métallurgie
44482 CARQUEFOU cedex
(ZI Nantes-Carquefou)

Téléphone : 02 28 23 90 90

E-mail : sherwood.animalia@gmail.com

Site internet : www.formation-metier-animalier.com

